



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n°2017-008

EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT
DU FORAGE FRG1BIS

APPROBATION DU PLAN DE
FINANCEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 30 janvier 2017 et affichée
le 30 janvier 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le :

14 FEV 2017

LE MAIRE

Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 7 FEVRIER 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi
7 février, le Conseil municipal du Port s'est réuni à
la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Jasmine
Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-
Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata
10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila
Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux,
Mme Karine Infante, M. Brandon Incana,
Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine Le Toullec,
M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte,
Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe (par Mme Paulette Lacaptia
1^{ère} adjointe), M. Faustin Galaor (par Mme Danila
Bègue), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-
Hubert M'Simbona), Mme Catherine Gossard (par
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca
Tiburce (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Anne-
Laure Boyer (par Mme Karine Infante),
Mme Mikaëla Latra (par Mme Annick Le Toullec
8^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme
Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, M. Hary Auber,
Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Firose
Gador.

REÇU LE

14 FEV. 2017

SOUS-PRÉFECTURE de ST-PAUL

**EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT DU FORAGE FRG1BIS
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le programme d'intervention 2016-2021 de l'Office de l'Eau au titre de l'Objectif 3 « Satisfaire durablement les besoins en eau » et les fiches actions 3.2 « Equipement de production d'eau potable » et 3.4 « Extension du réseau de distribution d'eau potable »,

Vu la délibération 2016/46 prise par le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau réuni le 30 novembre 2016,

Vu la délibération 2016-151 du Conseil municipal en date du 29 septembre 2016 relative l'approbation du plan de financement de l'équipement et du raccordement du forage FRG1BIS,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement - Travaux - Environnement » réunie le 26 janvier 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 7 février 2017 relatif à l'approbation du plan de financement pour l'équipement et le raccordement du forage FRG1BIS,

Après discussion et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber et M. Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement définitif des travaux :

| | Montant H.T. | Part |
|----------------------------|--------------|---------|
| Subvention Office de l'Eau | 207 512,08 € | 24.57% |
| Commune du Port | 636 894,82 € | 75.43% |
| Total | 844 406,90 € | 100.00% |

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT DU FORAGE FRG1BIS PLAN DE FINANCEMENT

Le présent rapport a pour objet l'approbation du plan de financement des travaux d'équipement et de raccordement du forage FRG1 bis.

Dans le cadre du remplacement des puits EDF et Rivière des Galets, la Ville a procédé à la réalisation de forages de production d'eau potable sur les berges de la Rivière des Galets : FRG1bis, FRG2, F7bis et F8. Ces ouvrages doivent être équipés et raccordés au réseau de distribution de la commune.

Les études opérationnelles relatives au FRG1 bis sont achevées et les travaux ont démarré courant octobre 2016. Ceux-ci s'élèvent à 844 406,90 €HT décomposés comme suit :

- Lot 1 (équipement du forage) : 420 072,50 €HT
- Lot 2 (raccordement au réseau y compris la création d'un tronçon de réseau depuis le forage jusqu'au réservoir R2 situé sur la route du Sacré Cœur) : 424 334,40 €HT.

Le nouveau programme d'intervention 2016-2021 de l'Office de l'Eau était susceptible de soutenir financièrement ce projet à hauteur de 20% au titre de l'objectif 3 « Satisfaire durablement les besoins en eau » :

- Fiche action 3.2 « Equipement de production d'eau potable »
- Fiche action 3.4 « Extension du réseau de distribution d'eau potable ».

Aussi, et par délibération en date du 29 septembre 2016, le Conseil municipal avait approuvé pour cette opération le plan prévisionnel de financement suivant :

| | Montant HT | Part |
|---------------------------------------|-------------|------|
| Subvention Office de l'Eau | 168 881,38€ | 20% |
| Autofinancement Ville (budget annexe) | 675 525,52€ | 80% |
| Total | 844 406,90€ | 100% |

Cependant, par courrier en date du 05 décembre 2016, l'Office de l'Eau a informé la Ville de l'octroi d'une subvention de 207 512,08€ HT (soit 25%).

Il convient donc d'ajuster le plan de financement définitif comme suit :

| | Montant HT | Part |
|----------------------------|--------------|---------|
| Subvention Office de l'Eau | 207 512,08 € | 25,57% |
| Autofinancement Ville | 636 894,82 € | 75,43% |
| Total | 844 406,90 € | 100,00% |

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement définitif des travaux,
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.